

# Mise au point des articulations financières

Le groupe action de suivi des financements du Pôle d'Excellence Rurale (PER) Volailles de Qualité et Festives du Gers s'est réuni le 9 novembre dernier pour formaliser les modes de financement des projets inscrits dans la maquette financière du PER.

L'objet principal de ce comité était de finaliser les principes d'articulations entre les différents financements possibles pour une exploita-

tion (PMBE, PPE, mesures 121C4 et 311, fonds spécifiques du PER).

Les procédures d'instruction par l'Etat des dossiers des porteurs de projet ont aussi été précisées.

Sur ces bases, les huit premiers dossiers individuels déposés en Préfecture ont été étudiés ; les décisions de ce comité vont permettre d'établir les conventions entre chaque porteur de projet et l'Etat, convention dont la signature est nécessaire

avant tout commencement de travaux.

200 000 euros devraient être engagés d'ici la fin de l'année sur l'enveloppe globale de 1 116 000 euros de la dotation PER .

Chaque porteur de projet inscrit dans la maquette financière du PER recevra un courrier par rapport aux mesures et aux dispositions à prendre pour son dossier.